



OSE
L'APPRENTISSAGE
DANS LE SPORT
ET LES LOISIRS

Guide de l'apprenti•e



Ta passion, ton métier en apprentissage

Tu souhaites te former à un métier qui te passionne dans le sport et les loisirs ?

Fais-le en apprentissage !



QUELLES SONT LES ÉTAPES À RESPECTER POUR DEVENIR APPRENTI.E ?

- 1) **Se renseigner sur l'apprentissage :**
qu'est-ce que c'est être apprenti.e ?
- 2) **Trouver une formation**
ouverte en apprentissage, qui corresponde à son projet
- 3) **S'inscrire en formation**
- 4) **Trouver un employeur :**
 - a. Cibler l'employeur
 - b. Rédiger un CV et une lettre de motivation
 - c. Se préparer à un entretien de recrutement
- 5) **Passer les Tests d'Entrée Préalables (TEP)**
et les tests de sélections

1) SE RENSEIGNER SUR L'APPRENTISSAGE : QU'EST-CE QUE C'EST ÊTRE APPRENTI.E ?

L'apprentissage, c'est apprendre un métier en alternant périodes pratiques en entreprise et périodes de formation avec, à la clé, l'obtention d'un diplôme reconnu.

C'est un tremplin pour trouver un emploi !



Une première expérience professionnelle longue



Une formation gratuite à un métier



Un accompagnement par un·e professionnel·le qualifié·e



Un diplôme ou un titre professionnel reconnu

A QUEL ÂGE PEUT-ON ÊTRE APPRENTI.E ?

- Entre 16 et 29 ans révolus.
- Cas dérogatoires au-delà de 29 ans révolus : les apprenti.e.s préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés·ées, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, les sportifs·ves de haut niveau inscrits·es sur liste ministériel.

LORSQU'ON EST APPRENTI.E , EST-CE QUE L'ON EST SALARIÉ OU STAGIAIRE ?

Un.e apprenti.e est salarié.e de la structure qui l'accueille pendant la formation ! La durée du contrat doit impérativement couvrir les périodes d'examen. Il/elle peut démarrer avant le début de la formation à condition que l'apprenti.e ait validé les Tests d'Entrée Préalables et/ou tests de sélections.

SI ON EST SALARIÉ, ON TOUCHE ALORS UN SALAIRE ?

Oui ! Un·e apprenti.e touche un salaire qui augmente avec l'âge et à chaque nouvelle année d'exécution du contrat.



« Mon salaire augmente avec mon âge et la durée de mon contrat »

Rémunération mensuelle en % du SMIC	APPRENTI·E DE MOINS DE 18 ANS	APPRENTI·E DE 18 À 20 ANS	APPRENTI·E DE 21 À 25 ANS	APPRENTI·E DE 26 ANS ET PLUS
Première année	27% SMIC	43 % SMIC	53 % SMC	100 % SMC
Deuxième année	39 % SMIC	51 % SMIC	61 % SMC	100 % SMC
Troisième année	55% SMIC	67 % SMIC	78 % SMC	100 % SMC



Justine . 17 ans
En BPJEPS APT et BPJEPS LTP
24 mois

Année 1 - 17 ans
Rémunération perçue : 27% du SMIC

Année 2 - 18 ans
Rémunération perçue : 51 % du SMIC



Pablo . 19 ans
En BPJEPS AAN
12 mois

Année 1 - 19 ans Rémunération perçue : 43% du SMIC



Anissa . 24 ans
En BPJEPS APT
18 mois

Année 1 - 24 ans
Rémunération perçue : 53% du SMC

Année 2 - 25 ans Rémunération perçue : 61 % du SMC

EST-CE QUE JE PEUX PERCEVOIR DES AIDES SPÉCIFIQUES PARCE QUE JE SUIS APPRENTI.E ?

Oui



Frais annexes : aides pour l'hébergement et la restauration pendant les temps de formation.



1^{er} équipement : achat d'un 1^{er} équipement nécessaire à la bonne exécution de la formation. C'est le CFA qui achète et dote l'apprenti.e de ce 1^{er} équipement. Cela peut être un pack sport : chaussures, survêtement, sifflet, ballons, et/ ou un pack informatique : ordinateur, tablette etc.)



Aide au permis de conduire : 500 €

Trois conditions pour bénéficier de l'aide :

1. Être âgé·e d'au moins 18 ans
2. Être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution
3. Être engagé·e dans un parcours d'obtention du permis B

EST-CE QUE MON STATUT D'APPRENTI.E ME PERMET DE CONSERVER/TOUCHER D' AUTRES AIDES ?

Oui

L'apprenti.e peut bénéficier des aides suivantes :

- Droits aux APL
- Couverture sociale similaire à celles des autres salariés
- Aides Mobili-Jeune

COMMENT LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE PREND-IL FIN ?

1^{er} cas >

A la date de fin indiquée sur mon contrat d'apprentissage

2^{ème} cas >

Pendant la période d'essai



Période couverte :
45 premiers jours
en entreprise de l'apprenti.e



Seule formalité : notifier
par écrit cette rupture



La rupture unilatérale, sans
préavis et sans motivation



L'apprenti.e ne touche aucune
indemnité (sauf stipulation contraire)

Les autres cas

1

COMMUN ACCORD DES PARTIES

La rupture est rapide si elle se fait d'un commun accord. Elle doit être notifiée par écrit et signée par toutes les parties. Il n'y a aucun préavis

2

DÉMISSION DE L'APPRENTI.E

L'apprenti.e doit solliciter un médiateur, et informer son employeur par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai d'au moins 5 jours.

3

LICENCIEMENT PAR L'EMPLOYEUR

Le licenciement doit obligatoirement être justifié (faute grave, force majeure, etc...) et respecter la procédure de licenciement pour motif personnel.

4

OBTENTION DU DIPLÔME

Si l'apprenti.e obtient son diplôme, il peut mettre fin au contrat avant le terme prévu. Il doit informer l'employeur par écrit deux mois avant.

2- TROUVER UNE FORMATION OUVERTE EN APPRENTISSAGE, QUI CORRESPONDE À SON PROJET



« Je me renseigne sur les diplômes ou les titres professionnels accessibles en contrat d'apprentissage pour le métier que j'ai choisi. »

Là encore, renseignez-vous bien en amont de vos démarches administratives. Allez à la rencontre des professionnels ou des jeunes en formation pour vous faire une idée plus précise du quotidien de l'apprenti.e . Ces rencontres peuvent parfois déboucher sur des opportunités !

Quelques idées :

- ▶ Contactez l'association Profession Sport et Loisirs la plus proche de chez vous afin de déterminer précisément votre projet professionnel et les formations possibles pour atteindre votre projet
- ▶ Regardez les vidéos métiers disponibles sur notre site internet : <https://www.profession-sport-loisirs.fr/videosmetiers>
- ▶ Réaliser une Période de Mise en Situation Professionnelle (via Pôle Emploi et les Missions Locales) pour découvrir sur le terrain le / les métiers qui vous intéresse
- ▶ Écrivez aux établissements de formation, allez à leurs portes ouvertes, essayez de rencontrer d'anciens élèves
- ▶ Rendez-vous dans des salons et forums dédiés à l'alternance

3- S'INSCRIRE À LA FORMATION



« Je trouve un organisme de formation et je m'y pré-inscris »

Quelques critères à avoir en tête pour choisir mon organisme de formation :

- ▶ Mon lieu de résidence
- ▶ Le planning de formation et les modalités d'alternance
- ▶ L'exigence du diplôme en terme d'activités à mener pour valider le diplôme (ex : un.e apprenti.e en BPJEPS APT aura tout intérêt à choisir un employeur dont l'activité ne se limite pas qu'à une seule activité sportive)
- ▶ Le contenu des Tests d'Entrée Préalable

Une fois votre choix fait prenez rapidement contact avec l'organisme de formation et réalisez une pré-inscription si cela est possible.

4- TROUVER UN EMPLOYEUR

- Anticiper – si possible, plusieurs mois à l’avance – la recherche de l’entreprise
Eviter la période estivale pour entamer vos recherches (clubs sportifs fermés, centre social ou centre de loisirs en plein pic d’activités)

A. CIBLER L’EMPLOYEUR

C’est le diplôme que vous visez qui déterminera les types d’employeurs vers lesquels vous pouvez vous tourner.

Les fiches métiers disponibles sur notre site internet peuvent vous aider à cibler un ou plusieurs types d’employeurs dans lesquels l’éducateur sportif ou l’animateur travaille une fois diplômé : <https://www.profession-sport-loisirs.fr/metiers/sports-aquatiques>

Vous trouverez ces informations dans la rubrique « débouchés » de chaque fiche métiers.

EXEMPLES

Diplôme	Employeur potentiel
CPJEPS	Collectivités territoriales (mairies, services sport/jeunesse, temps périscolaire) associations ou entreprises du lien social et familial, centre de loisirs, centre socio-culturel, EHPAD
BPJEPS Activités Physiques pour Tous	Collectivités territoriales (mairies, services sport/jeunesse, temps périscolaire), associations/clubs sportifs, centres de loisirs, centres sociaux, bases de loisirs (marchandes/non marchandes, publiques), établissement spécialisé, établissement pour personnes âgées
BPJEPS Loisirs Tous Publics	Collectivités territoriales (Mairies, agglomération ayant une compétence Jeunesse, communautés de communes, services enfance/jeunesse), centre de loisirs, centres sociaux, Foyer Jeunes Travailleurs, EHPAD
BPJEPS Activités Aquatiques de la Natation	Piscines municipales, centres aquatiques privés, clubs de natation, centres de remise en forme (possédant un espace aquatique) avec détachement à prévoir sur une collectivité pour la partie encadrement de groupes scolaires
BPJEPS Activités de la Forme	Salles de remise en forme, clubs de musculation/haltérophilie, clubs de gymnastique volontaire
DEJEPS Animation socio éducative et culturelle	Collectivités territoriales (Mairies, agglomération ayant une compétence Jeunesse, communautés de communes, services enfance/jeunesse), centre de loisirs, centres sociaux, Foyer Jeunes Travailleurs, EHPAD

B. COMMENT RECHERCHER ?

- S'inscrire sur la Bourse Nationale de l'Emploi Profession Sport et Loisirs
- Se manifester auprès des Groupements d'Employeurs du réseau Profession Sport et Loisirs proches de chez vous.
- Envoyer un CV et une lettre de motivation pour une candidature spontanée
- S'inscrire sur les bourses d'alternance régionales lorsqu'elles existent
- Téléphoner et déplacer-vous en structure pour vous présenter et déposer vos CV



Conseils :

- Réalisez les démarches vous-même,
- **N'envoyez pas vos parents à votre place !**
- Quand vous vous déplacez pour déposer votre candidature téléphonez avant pour avertir : vous pouvez passer à un mauvais moment et votre candidature pourrait être mal reçue/perçue.
- Renseignez-vous avant et adressez votre candidature au Président·te du club, Directeur·trice, Maire etc.

5- JE PASSE LES TEP ET LES TESTS DE SÉLECTIONS

Les formations BPJEPS et les Titres Professionnels dans les secteurs du sport et de l'animation exigent la plupart du temps des prérequis, ou de valider des TEP : Tests d'Entrées Préalables et/ou des tests de sélections.

Sans l'obtention de ces exigences préalables à l'entrée en formation, vous ne pourrez pas avoir accès à la formation et donc signer un contrat d'apprentissage.

Etape 1 : Je me renseigne sur les prérequis indispensables à mon inscription en formation

Etape 2 : Je réunis les documents obligatoires (PSC1, BAFA, certificats médicaux, BNSSA etc.)

Etape 3 : Je m'inscris en formation et/ou aux Tests d'Entrées Préalables (s'ils sont organisés par un autre organisme que mon CFA)

Etape 4 : Je me prépare aux tests physiques et/ou entretien de motivation

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Trouvez votre association Profession Sport et Loisirs et obtenez plus d'information sur votre Groupement d'Employeurs et ses autres services (Gestion Administrative, Bourse d'Emplois) : <https://www.profession-sport-loisirs.fr/associations>

PSL FORME VOS APPRENTI(E)S

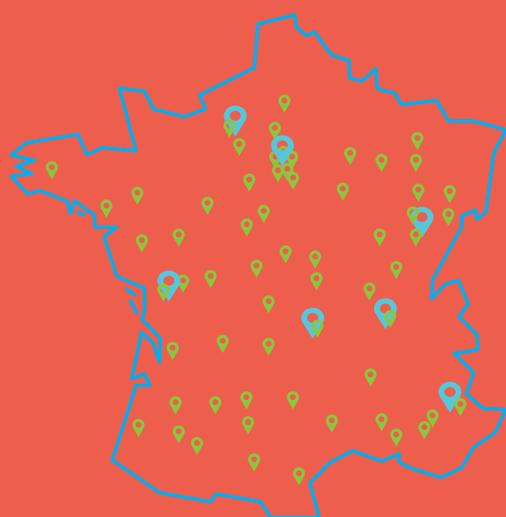
PSL Formation, Organisme de Formation et CFA de la Fédération Nationale Profession Sport et Loisirs forme vos apprenti(e)s en apprentissage !

Retrouvez la liste des formations ouvertes en apprentissage avec PSL Formation ou les Organismes de Formations de notre réseau : <https://www.profession-sport-loisirs.fr/kit-metiers/nos-formations>

Retrouvez le guide de l'apprenti·e sur : <https://www.profession-sport-loisirs.fr/lapprentissageavec-psl/guide-apprentie>

Contactez l'association PSL la plus proche de chez vous :

www.profession-sport-loisirs.fr



 Centres de formations





ANNEXES

- RÉDIGER UN CV ET UNE LETTRE DE MOTIVATION
- SE PRÉPARER À UN ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

RÉDIGER UN CV ET UNE LETTRE DE MOTIVATION

Un CV et une lettre de motivation bien rédigés augmentent vos chances d'obtenir un entretien d'embauche. Pensez à bien travailler la forme de votre CV.

- Il doit tenir sur une page.
- Il synthétise votre parcours : compétences, expérience(s) professionnelle(s), diplôme(s), centres d'intérêt.
- N'oubliez pas d'ajouter vos coordonnées complètes (adresse postale, téléphone, email) pour que l'employeur puisse vous contacter.

Cf CV type en annexe

La lettre de motivation est l'outil indispensable pour retenir rapidement l'attention d'un potentiel employeur.

- Renforce le CV en faisant le lien avec le poste recherché.
- Ne doit pas excéder une page, faites attention à l'orthographe.

Cf lettre de motivation en annexe



Photo : 1ère image que vous renvoyez. Gardez une posture professionnelle (pas de selfie/photo de vacances...)

Prénom NOM
Adresse
CP Ville

Tél. Mail



Utilisez une adresse mail professionnelle du type nom.prenom@EEEE.fr
Eviter les adresses du type jojodu7-9@eee.fr

Age
Permis



N'oubliez pas de préciser si vous avez le permis ainsi qu'un véhicule. La mobilité est un atout important dans un recrutement.
Si vous circulez à vélo précisez le également

FORMATIONS

PSC1
BAFA
Diplôme Fédéra Initiateur
1 Handball
Niveau BAC ES
Brevet des collègues

INFORMATIQUE
Word Excel
Powerpoints



Le titre : il reprend l'intitulé du titre professionnel / du diplôme que vous visez à l'issu de la formation. Grâce à cela votre recruteur comprendra rapidement votre projet. Exemples :
« Animateur socio-culturel en contrat d'apprentissage de 18 mois »
« Educateur Sportif polyvalent en contrat d'apprentissage de 12 mois »

Titre du CV

Phrase d'accroche : Sportive depuis mon plus jeune âge, je suis passionnée de sports et licenciée dans un club de handball. J'encadre bénévolement depuis 5 ans et pratique depuis 12 ans. De nature dynamique, volontaire et souriante, je souhaite faire de ma passion mon métier !

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

En animation sportive :

- Préparation du matériel
- accueil des enfants et des parents
- animation / encadrement de séances
- Accompagnement en compétition
- Arbitrage
- Administratives :
- Engagement des équipes
- Prises de licence
- Participation aux AG
- Logistique / événementiel



Utilisez une phrase d'accroche qui va taper dans l'oeil du recruteur et va l'inciter à lire votre CV. A sa lecture il doit comprendre qui vous êtes et ce que vous recherchez en postulant.

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES ET BENEVOLES

janvier - juin 2020 : service civique Club de Handball de Ronces-les-Bains
Depuis 2015 : bénévole Club de Handball de Ronces-Les-Bains et de Royan
Entraîneur école de handball et baby hand
2017-2019 : vendeuse Decathlon Rochefort
2016-2017 : Ramassage des melons – SARL Champs de blé – Saint Jean d'Angle



1/ Mettez en avant les éléments de votre parcours qui vont intéresser votre employeur, par rapport à son activité et à la formation que vous souhaitez suivre.

Exemple, si je postule à un poste :

D'apprenti éducateur sportif : services civiques, bénévolat, ai-je des diplômes fédéraux, diplôme d'arbitre, à quel niveau je joue ? depuis combien de temps ?

D'apprenti.e animateur socio-culturel : service civique, BAFA, travail saisonnier en tant qu'animateur, engagement bénévole

D'apprenti en salle de remise en forme :

à quelle fréquence je m'entraîne, quelle est ma spécialité, suis-je déjà inscrit dans une salle ? ai-je fait des stages ?

2/ L'envoi : il vaut mieux envoyer son cv en version PDF car la mise en page ne bougera pas.

LA LETTRE DE MOTIVATION

Prénom NOM
Adresse
CP Ville
tél.
Mail

Nom de la structure
à l'attention de «Prénom Nom du
responsable
Adresse
CP Ville
Lieu, date

« Objet » de la lettre : Indiquez le titre du poste pour lequel vous postulez et le type de contrat.

La technique est de rédiger une lettre avec 3 paragraphes : la structure / Moi + votre apport pour la structure / proposer un RDV

«Madame, Monsieur,»

La structure = Pourquoi je choisis de postuler dans votre structure ? cela nécessite que vous ayez fait quelques recherches en amont. Cencer par une rapide ligne vous introduisant et indiquant l'objet de la lettre

Exemple :

« Actuellement en service civique au club de Handball de Ronce les bains, j'envisage de me former au métier d'éducateur sportif polyvalent grâce à la formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous. Cette formation se déroule en apprentissage avec PSL Formation du 10/10/2020 au 30/06/2022.

Votre centre social correspond en tout point à ce que je recherche dans le cadre de ma formation en apprentissage par la diversité des actions que vous proposez auprès des publics que vous accueillez.

Le Moi = Parler de soi, de ses qualités de ses expériences, ce que je peux vous apporter par rapport à ce dont vous avez besoin. Utilisez des mots clés spécifiques relatifs aux compétences ou qualités attendus du poste que vous visez. Faites le lien avec vous, votre profil et vos expériences. Valorisez votre parcours, votre motivation. Il ne faut surtout pas paraphraser le cv, mais développer un ou deux points en les mettant en valeur.

Exemple :

« J'encadre depuis maintenant 5 ans des enfants bénévolement dans mon club. Je côtoie également des adolescents et des adultes dans le cadre de l'organisation d'événements du club, lors des tournois et des matchs d'arbitrage. Ces expériences bénévoles m'ont conforté dans mon choix professionnel de devenir éducateur sportif, mais m'ont également permis de développer des compétences qui me semblent indispensables à tout éducateur sportif : le sens des responsabilités, la vigilance à la sécurité des pratiquants, l'importance de la notion de plaisir dans la pratique des activités. Habitué à travailler en équipe avec des bénévoles mais aussi des salariés, je sais m'adapter et m'intégrer à une équipe en place.

J'ai réalisé un service civique pendant 6 mois qui m'a également permis d'appréhender le fonctionnement associatif, les tâches administratives liées au fonctionnement de la structure, le projet d'animation etc.

Je choisis la voie de l'apprentissage pour avoir une expérience concrète et aboutie. Mon futur planning très orienté sur des temps en entreprise me permettra de m'intégrer au sein de votre équipe et d'être rapidement opérationnel,

Le Nous = se rencontrer

Vous proposez un rdv pour avoir l'occasion d'exposer plus en détail vos motivations.

Exemple :

« Je me tiens à votre disposition et serais heureux de vous rencontrer afin de vous exposer mon projet de vive voix.

Je peux également vous faire parvenir le planning prévisionnel de la formation, un guide employeur et les coordonnées du responsable pédagogique si vous souhaitez des compléments d'informations.

Dans l'attente d'une réponse que j'espère positive de votre part, je vous prie d'agréer,

Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations »

«Prénom NOM + signature»

L'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

J'ai décroché un entretien d'embauche, maintenant que dois-je faire ?

Je me renseigne sur la structure

Vous devez vous renseigner sur la structure qui a accepté de vous recevoir en entretien d'embauche :

- ses activités,
- ses métiers,
- ses valeurs,
- le/ les public/s accueilli/s

Avoir des informations clés sur la structure et son secteur d'activité montre à l'employeur votre intérêt et votre motivation.

Notez bien l'adresse, le numéro de téléphone et le mail de la personne que vous allez rencontrer.

Je repère les lieux de mon entretien

Pensez à repérer le lieu de votre entretien ainsi que les transports pour y accéder ! Une bonne astuce pour arriver 5 minutes en avance et montrer à l'employeur votre ponctualité.

Je m'entraîne

Entraînez-vous à répondre aux questions en simulant un entretien avec vos proches, ou sollicitez l'association Profession Sport et Loisirs de notre réseau. Nos spécialistes des mondes du sport et de l'animation sont là pour vous accompagner ! L'une des fonctions principales de nos associations est la gestion de l'emploi.

Préparez également vos réponses aux questions fréquemment posées par les employeurs :

- Pourquoi avez-vous envie de faire ce métier ?
- Qu'est-ce que vous aimez faire dans la vie ?
- Quelles sont vos qualités / quels sont vos défauts ?
- Après l'entretien, comment garder le contact ?

Je me prépare à faire bonne impression

Pour votre entretien d'embauche, pensez à avoir une tenue correcte qui soit raccord avec l'activité de l'employeur : n'arrivez pas en costume cravate si vous postulez à un poste d'éducateur sportif. En revanche ne venez pas avec le survêtement de votre club.

Jetez votre chewing-gum, évitez de fumer devant la porte de la structure juste avant votre entretien. Mettez votre téléphone sur silencieux.

Je sais expliquer mon parcours et mon choix d'orientation

- Je me présente et j'explique mon parcours scolaire, mes expériences professionnelles et bénévoles
- Pourquoi j'ai choisi cette formation, ce diplôme plutôt qu'un autre ?
- Quel serait mon projet professionnel à court et moyen terme ?
- Qu'est-ce qui m'intéresse le plus ?
- Pourquoi j'ai choisi la voie de l'apprentissage ?

► Je sais répondre aux questions sur la formation

- Le contenu, la durée de la formation, en quoi consistent les tests de sélection
- Quel est le rythme de l'alternance, le temps disponible en structure en dehors des temps de formation
- Les avantages pour l'employeur
- Les conditions pour être maître d'apprentissage

► J'ai une bonne connaissance du métier et de ses spécificités

- Quelles sont les tâches quotidiennes ?
- Quelles sont les qualités requises (savoir être) ?
- Quelles sont les compétences requises (savoir faire) ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients du métier ?
- Comment se déroule une journée type ?

► Je sais répondre aux questions liées à ma personnalité

- Mes qualités, mes défauts ? (Attention chaque « défaut » doit être tourné de façon positive)
- Que m'apportent mes loisirs, quels sont mes centres d'intérêts ?
- Comment je travaille en équipe ?

Ne venez pas en entretien les mains vides !

- Apportez votre CV et votre Lettre de Motivation : l'entretien peut se dérouler avec une ou plusieurs personnes, dont certaines n'auront pas pris connaissance de votre CV.
- Les plaquettes de la formation, le planning, les contacts du référent formation etc.
- Le guide employeur
- Un bloc note + un stylo
- Préparez une liste de questions que vous souhaitez poser au recruteur.

Avant de terminer l'entretien d'embauche, renseignez-vous sur la suite du processus de recrutement et sur les modalités de prise de contact (mail, téléphone, courrier...) et dans quel délai vous obtiendrez un délai. Cette démarche, appréciée des recruteurs, démontrera votre intérêt pour le poste.